

UNION DES COMORES

Unité- Solidarité- Développement

ILE AUTONOME DE NGAZIDJA

Honneur- Solidarité- Développement _*_*_*_*_*_*

CONSEIL DE L'ÎLE AUTONOME DE NGAZIDJA

Délibération N°13-02 / CIAN

Portant délibération du Budget de l'année 2013 de l'Île Autonome de Ngazidja

(DECRET N°12/222/PR, PORTANT PROMULGUATION DE LOI N°12-013/AU, PORTANT LOI DES FINANCES, EXERCICE 2013, ADOPTEE LE 14 DECEMBRE 2012, PAR L'ASSEMBLEE DE L'UNION DES COMORES)

Conformément aux dispositions des Articles 9 et 11 de la Constitution de l'Union des Comores du 23 Décembre 2001 telle que révisées par la loi référendaire en date du 17 mai 2019 ;

Conformément aux dispositions des Articles 16 et 18 de la loi STATUTAIRE de l'Ile Autonome de Ngazidja ;

Le Conseil a adopté Délibération dont la teneur suit :

